

SÉNAT - Apprenti mécanicien à l'atelier de la division des Jardins

Paris (75006), France

Référence : zwetokj8y3



Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Date de démarrage : 01/09/2026

35h/semaine

Qualification : Non précisé



Email de réponse à l'annonce :

job-ref-8n0ybir45a@emploi.beetween.com

Entreprise

La **Direction de l'Architecture du Patrimoine et des Jardins** (DAPJ) du Sénat est organisée en trois divisions parmi lesquelles la division des jardins chargée de la conservation et de l'entretien du Jardin du Luxembourg et de ses dépendances, de la gestion des serres et des collections végétales, ainsi que de la décoration florale.

La division des jardins a notamment pour missions l'entretien du parc de matériels mécanique et équipements horticoles du jardin du Luxembourg.

Mission

Libellé du poste : Apprenti mécanicien à l'atelier de la division des jardins

Durée et rythme du contrat : 1 à 2 ans débutant à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027. Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cette alternance.

Lieu : Administration du Sénat – Paris VIe – Direction de l'Architecture du Patrimoine et des Jardins

Descriptif des missions proposées :

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage, à toutes les activités de l'atelier de mécanique.

En particulier, il ou elle pourra être chargé(e) de l'entretien et de la réparation du matériel horticole et travaux publics du jardin et des serres du Sénat : tracteurs, tondeuses, chariots télescopiques, nacelles...

Dispositions financières :

- Remboursement des frais de transport (75 % de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).

Profil recherché

Étudiant(e) en baccalauréat professionnel ou en BTS maintenance des matériels agricoles, travaux publics, poids lourds ou parcs et jardins.

Le ou la candidat(e) devra être motivé(e), vif(vive) d'esprit, être une personne ponctuelle et respectueuse de l'institution.

Candidature :

Les candidats sont invités à transmettre jusqu'au vendredi 4 septembre 2026, leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation précisant leur rythme d'alternance.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé